



Résultats des élections professionnelles : un grand élan de confiance envers les syndicats de la FSU

Le SNES-Mayotte remercie tous ses adhérents et sympathisants pour leur mobilisation :

65% des voix chez les certifiés et donc 13 sièges sur 19 aux CAPL.

65% pour les agrégés et donc 3 sièges sur 5.

92% pour les non-titulaires (qui comprennent aussi de nombreux personnels du 1er degré),
3 sièges sur 3.

Par ailleurs, les professeurs d'EPS ont fait confiance à 100% au SNEP-FSU.

A Mayotte, ce sont donc **69%** des collègues qui ont voté pour les syndicats de la FSU du
secondaire général, **75%** si l'on compte les non-titulaires.

Enfin, au Comité Technique de Proximité de Mayotte, les syndicats de la FSU ont 7 sièges
sur 10 : c'est un score sans appel.

C'est donc un vote massif de confiance dont nous essaierons chaque jour d'être dignes !

Au niveau national, le SNES est en progrès et recueille plus de 50% des voix sur l'ensemble
des CAPN, loin devant le second qui n'obtient que 10,43%.

Dans le même temps, la FSU a confirmé sa place de première fédération de l'Education
Nationale avec 40,7% des voix au CTM.

**Ces résultats sont un désaveu cinglant de la politique ministérielle et la preuve de
l'attachement de nos professions à un syndicalisme exigeant.**

A Mayotte, votre soutien a déjà produit ses effets : le Vice-Recteur nous a accordé une
audience pour jeudi 27 octobre, audience que nous demandions depuis début septembre !
Nous y ferons avancer les dossiers qui nous tiennent le plus à cœur : constructions
scolaires, non renouvellements de séjour, congés administratifs, une politique éducative
ambitieuse...

En vous remerciant à nouveau,

Le bureau du SNES-Mayotte

SNES Mayotte

Lotissement les trois vallées, 110 résidence bellecombe 97690 Majikavo Lamir

Permanences : mardi 14h-17h, mercredi 9h-12h/14h-17h, jeudi 14h-17h

02 69 62 50 68

mayotte@snes.edu

<http://www.mayotte.snes.edu>